



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, 19.05.2021

Votre réf. : **J899/2020**
Réf. KCML : **BXL21953**
Réf NOVA : **04/XFD/1764630**

BRUXELLES. Rue Notre-Dame du Sommeil, 11-19
(= ZP de l'ancienne Brasserie Van Dooren située 5, place du Jardin aux Fleurs)

PERMIS D'URBANISME : demande de permis modificative : agrandir le 5^e et 6^e étage et réduire le nombre de logements de 17 à 16 unités

Demande de la Ville, reçue par mail du 27-04-2021.

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 12/05/2021, n'a pas formulé de remarques sur le dossier concerné.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : francois.roland@brucity.be; urb.pu-sv@brucity.be ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be
hlelievre@urban.brussels ; svalcke@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels
; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels